



CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY  
MR. RICHARD FADDEN  
DEPUTY MINISTER  
CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA

TO THE HIGH-LEVEL DIALOGUE  
ON INTERNATIONAL MIGRATION AND DEVELOPMENT  
AT THE SIXTY-FIRST SESSION OF THE UNITED NATIONS  
GENERAL ASSEMBLY

NEW YORK, 15 SEPTEMBER 2006

\*\*\*\*\*

DÉCLARATION DE  
MONSIEUR RICHARD FADDEN  
SOUS-MINISTRE DE CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

À L'OCCASION DU DIALOGUE DE HAUT NIVEAU  
SUR LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT  
À LA SOIXANTE ET UNIÈME SESSION  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 15 SEPTEMBRE 2006

Madame President,

I would like to thank the Secretary General for convening this High Level Dialogue on International Migration and Development as well as all those involved in its organization. The decision to hold the High-level Dialogue is a reflection of the broader perspective that states and experts are increasingly adopting in their consideration of issues related to migration.

It has been 12 years since the International Conference on Population and Development (ICPD). Canada continues to believe that Chapter 10 of the ICPD Programme of Action provides an important guide for global cooperation on issues related to migration.

Over the past few years, we have witnessed a growing sophistication in the way migration is treated. Linkages between migration and other areas of public policy are being explored in greater depth, an approach that Canada finds valuable.

While it has become commonplace to talk of the impact that globalization is having on all parts of the world, it would be a mistake to suggest that globalization affects all parts of the world in the same way. Or that each country's response to globalization needs to be - or even can be - the same. Although there is much to be learned from sharing approaches and experiences concerning migration, solutions need to be tailored to local conditions to be effective. In this regard, the notion of sharing "best practices" requires refinement. Not everything can be systematized into a global approach.

The High Level Dialogue brings together many voices from the worlds of migration and development: policy makers from developed and developing countries; international organizations; civil society; and the United Nations system and related institutions. In addition, a number of other experts and interested groups and individuals, who have helped prepare for the High Level Dialogue, are following closely the deliberations of these two days and keenly anticipating what will go forward from this event. Each has something valuable to add to the discussion, and as we move forward we need to ensure that each of these voices is given the opportunity to develop and to contribute.

To anchor the discussion within the realities of policy-making, however, Canada believes that this process should begin as a dialogue between States. As it evolves, the dialogue - while remaining under the leadership of States - should facilitate links with interested stakeholders.

As the Secretary General's Special Representative to the High Level Dialogue has said on a number of occasions, for progress to be made on this issue the various stakeholders need to approach these discussions in a constructive and open way.

While exploration of the linkages between migration and development is underway, much remains to be discovered. For those responsible for designing government policy, greater coherence between those parts of government responsible for migration issues and those responsible for development needs to be forged. And between governments there is a need for more communication to raise the level of understanding, so that activities in the future will increase the benefits for all. Not only are the substantive issues important, but so too is the process of governments working through these issues together.

Governments cannot and should not work in isolation. Yet at the same time, it is important that States take the opportunity to reflect upon and refine their own perspectives in order to engage constructively with others. Canada supports consideration of appropriate mechanisms for civil society and the newly-created Global Migration Group to provide input into any ongoing discussions that States may decide to undertake.

Finally, Madame President, we need to be pragmatic in thinking about what we can commit to with respect to a forward agenda on migration and development. We are all faced with limited resources and many priorities. There is already considerable international activity related to migration and development issues taking place bilaterally and at the regional level. There has been discussion of these issues in various UN conferences. And, international organizations, think tanks and academic experts account for additional attention to these issues.

(Madame President) in considering any ongoing process that might emerge from the High Level Dialogue, Canada would encourage states to take the following into account:

- an ongoing process should add value to international discussions rather than duplicate what is already taking place or what could occur within existing mechanisms;
- this new dialogue should take place as a stand alone forum and not as part of the UN system and its related institutions. Clearly defined links to the UN, possibly through the office of the Special Representative to the Secretary General, should be developed;
- the process should focus on developing understanding of substantive issues rather than on negotiating texts for resolutions or declarations; and
- States should take the leadership role, as they are responsible for turning ideas into concrete policy.

Thank you, Madame President.

Madame la Présidente,

Je remercie le Secrétaire général pour avoir convoqué ce Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, de même que toutes les personnes ayant participé à son organisation. La décision de tenir ce dialogue montre que les États et les experts envisagent de plus en plus les questions migratoires dans une perspective d'ensemble.

Douze années se sont écoulées depuis la tenue de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Le Canada continue de croire que le chapitre 10 du Programme d'action de la CIPD offre à la communauté internationale un guide important pour collaborer dans le dossier des migrations.

La façon d'aborder les migrations n'a pas cessé de s'affiner au cours des dernières années. Les liens entre les migrations et les autres dossiers sont étudiés plus en profondeur. C'est là une démarche que le Canada juge très utile.

S'il est devenu banal de parler de la dimension planétaire de la mondialisation, ce serait une erreur de penser que ce phénomène a le même effet partout. Ou encore de croire que chaque pays doit – ou même peut – y faire face de la même façon. La mise en commun des approches et des expériences dans le domaine des migrations est certes très profitable, mais les solutions doivent être adaptées aux conditions locales pour être efficaces. Aussi l'idée de mettre en commun les « meilleures pratiques » a-t-elle besoin d'être précisée. Il n'est pas possible, en effet, de rendre systématiquement compte de toutes les situations dans une approche globale.

Le Dialogue de haut niveau réunit de nombreux représentants des milieux migratoire et du développement : des décideurs des pays développés et en développement; des organisations internationales; la société civile; et enfin le système des Nations Unies et les institutions qui en relèvent. Par ailleurs, divers autres experts, individus et groupes intéressés, ayant contribué à préparer le Dialogue de haut niveau, suivent de près les délibérations de ces deux journées et attendent avec beaucoup d'intérêt d'en connaître les résultats. Tous ont une contribution très utile à apporter, et, au moment d'aller de l'avant, nous devons veiller à ce que chacun ait la chance d'enrichir la discussion et d'y contribuer.

Pour ancrer la discussion dans la réalité de la prise de décision, le Canada croit que ce processus devrait d'abord prendre la forme d'un dialogue entre États. À mesure qu'il évoluerait, ce dialogue – tout en continuant de relever de la responsabilité des États – devrait faciliter l'établissement de liens avec les intervenants intéressés.

Comme le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Dialogue de haut niveau l'a mentionné à plusieurs occasions, pour que des progrès soient réalisés

dans ce dossier, il faudra que les intervenants abordent les discussions de façon ouverte et constructive.

Les liens entre les migrations et le développement sont actuellement étudiés, mais il reste beaucoup à découvrir. Les décideurs devront veiller à renforcer la cohérence entre les organes gouvernementaux responsables des questions migratoires et ceux chargés des besoins en développement. Les États devront pour leur part communiquer davantage entre eux pour mieux comprendre les enjeux, de manière à ce que les activités futures profitent davantage à tous les intéressés. Les questions de fond sont certes importantes, mais le fait pour les gouvernements de s'y attaquer de concert l'est tout autant.

Les gouvernements ne peuvent, ni ne devraient, exercer leur activité en vase clos. Parallèlement, toutefois, pour engager des discussions constructives avec leurs interlocuteurs, il est important que les États étudient et affinent leur propre optique. Le Canada est favorable à l'idée d'étudier les mécanismes qu'il convient de mettre en place pour que la société civile et le nouveau Groupe mondial sur la migration puissent participer à toute discussion suivie que les États pourraient décider d'engager.

Enfin, Madame la Présidente, nous devons envisager avec pragmatisme les mesures que nous pouvons nous engager à prendre dans les dossiers des migrations et du développement. Nous avons tous de nombreuses priorités, mais des ressources limitées. Les migrations et le développement donnent déjà lieu à une activité considérable sur la scène internationale, tant au niveau bilatéral que régional. Ces dossiers ont été étudiés lors de diverses conférences des Nations Unies. Ils bénéficient d'autre part de l'attention des organisations internationales, des groupes de réflexion et des universitaires.

(Madame la Présidente), au moment d'envisager tout processus permanent à adopter dans la foulée du Dialogue de haut niveau, le Canada encourage les États à tenir compte des facteurs suivants :

- Tout processus permanent devrait ajouter de la valeur aux discussions internationales plutôt que de faire double emploi avec celles qui se tiennent déjà, ou avec celles qui pourraient se tenir dans le cadre des mécanismes existants;
- Ce nouveau dialogue devrait se tenir de façon autonome et non dans le cadre du système des Nations Unies ou de ses institutions connexes. Des liens clairement définis avec les Nations Unies, éventuellement par l'intermédiaire du bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, pourraient être établis.
- Le processus devrait viser à approfondir la compréhension des questions de fond, plutôt qu'à négocier le texte de résolutions ou de déclarations;

- Les États devraient jouer le rôle prépondérant, puisqu'il leur incombe de transformer les idées en politiques concrètes.

Je vous remercie, Madame la Présidente.